

La Petite Gazette

de Foëcy

ÉDITO

Septembre est arrivé, chacun a repris son rythme. 178 enfants ont fait leur rentrée dans les écoles de Foëcy. Malgré une rentrée placée sous le signe de la morosité, avec une situation sociale et économique compliquée où il nous sera nécessaire de maintenir et de renforcer une vigilance budgétaire, nous souhaitons conserver et mettre en place de nouvelles rencontres avec vous.

C'est ainsi que la Foire d'Automne s'est déroulée sous les meilleurs auspices avec plus de 200 exposants (professionnels et vide-greniers) après deux années de mise en sommeil due à la crise sanitaire. Dans le même contexte, le traditionnel repas des Anciens a eu lieu le 25 septembre, nous permettant de nous rassembler auprès de nos aînés. Quel plaisir de pouvoir se retrouver et échanger ensemble. Les réunions de quartier ont repris et se poursuivront jusqu'à fin octobre pour échanger sur les sujets qui vous animent. Tous les quartiers de la commune auront été visités. Et puis enfin, nous retrouverons la magie de Noël le 10 décembre avec le Marché de Noël et son traditionnel feu d'artifice.

Laure Grenier Rignoux, Maire de Foëcy

LE SAVIEZ vous ?



Notre commune est traversée par plusieurs cours d'eau et un canal. La sécheresse qui a sévi ces derniers mois a mis à mal nos rivières, les plantes, les poissons. Bien évidemment, comme vous tous, cela nous inquiète et particulièrement la survie des poissons qui peuplent nos cours d'eau !

Essayer de récupérer ces poissons pour les transférer dans les rivières avoisinantes part d'un bon sentiment, mais ne peut et ne doit surtout pas se faire sans l'autorisation des services spécialisés de l'eau et de la biodiversité (services que nous avons d'ailleurs contacté cet été). En effet, cela peut engendrer un risque de déséquilibre biologique pour les rivières dans lesquelles ces poissons seraient transférés.

On peut sans le savoir importer des maladies, des espèces invasives et donc dérégler tout un système sain.

Vous l'aurez compris, nous ne pouvons pas faire ce que nous voulons, au risque de faire n'importe quoi. Sachez que nous sommes régis par une réglementation Européenne sur l'Eau et que nous sommes également soumis aux Articles L-432-10, L-432-12 et L-432-6 du Code de l'Environnement et du conseil National de la protection de la nature.

Comme vous pouvez le constater, rien n'est simple ! Il est donc impératif de passer par les services compétents : les fédérations de Pêche, L'Office Français de la Biodiversité et parfois la Préfecture, car la mairie n'a pas pouvoir de décision sur la gestion des milieux aquatiques.

Espérons que les cours d'eau retrouvent rapidement le niveau qui devrait être le leur, nous pourrions ainsi dire que l'on est heureux comme des poissons dans l'eau.

Vivre à Foëcy

RAPPELS *divers*

MUSÉE DE LA PORCELAINE

Pour tout connaître sur l'histoire de la porcelaine, au 39 rue Louis Grandjean. Visite libre du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Visite guidée de groupes et scolaires sur réservation au 02 48 53 09 32.

PAIEMENT DES FACTURES EN LIGNE

Depuis la rentrée, le paiement des factures de restauration scolaire et du centre de loisirs a évolué. Vous pouvez payer : soit par carte bancaire ou en espèces chez un buraliste agréé Française des Jeux ; soit par chèque au trésor public (Vierzon) ; soit sur internet via le site et les coordonnées précisées sur la facture.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Conformément à l'arrêté communal n°2021-056/6.1, nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs est à la charge des propriétaires, locataires ou riverains. L'arrêté est consultable dans son intégralité en mairie et sur notre site.

VIDÉO PROTECTION : *deuxième tranche*

En plus des 5 caméras déjà installées, 7 nouvelles caméras supplémentaires vont être implantées en octobre dans différents endroits de la commune :

- 3 au niveau du rond point rue Gaston Cornavin,
- 3 au stade de la Buffière,
- 1 à la gare,

Un an après la mise en place de ces caméras sur la commune, le bilan est plus que positif puisque cela a permis de réduire les actes d'incivilités dans les secteurs couverts. Ce dispositif a également facilité le travail d'investigation de la gendarmerie pour appréhender les auteurs de certains méfaits.

FORMATIONS *au numérique*

En partenariat avec la Mutualité Française du Centre-Val de Loire, votre commune accueillera de nouvelles formations aux numériques à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.

Les ateliers proposés se feront sur un cycle de 8 séances de 2h30. Ils seront entièrement gratuits. Du matériel informatique sera également mis à disposition lors des séances pour les participants qui n'en disposent pas.

Le premier rendez-vous est fixé au 9 novembre.

Renseignements et inscription (obligatoire) en mairie ou par téléphone au 02 48 53 01 80.

BOÎTE À *livres*

Vous l'avez sûrement remarquée...

Une petite roulotte a fait son apparition dans le parc de la Mairie. N'hésitez pas à aller voir ce qu'elle renferme : venez emprunter et partager vos lectures.

Cette boîte à livres a été offerte à la commune de Foëcy par Les roulettes de Florette, que nous remercions.



NOUVELLE *épicerie*

L'Orient Express, l'épicerie de Monsieur Yavuz, vous ouvre ses portes au 27 A rue Gaston Cornavin.

Vous pourrez y trouver de l'alimentation générale, des produits d'hygiène et d'entretien, des boissons diverses, des fruits et légumes et de l'alimentation animale.

L'établissement est ouvert de 8h à 22h du lundi au dimanche.

Les enfants

CONSEIL MUNICIPAL *d'enfants*

Vendredi 18 octobre 2022, quatre nouveaux membres du Conseil Municipal d'Enfants (CME), seront élus en classe de CE2, au sein même de l'école, par leurs camarades.

Les enfants ont des droits reconnus par la convention des nations unies de 1989. Le Conseil Municipal d'Enfants permet de mettre certains droits en pratique : le droit au respect, le droit d'avoir des opinions et de donner son avis, le droit d'être écouté... C'est aussi un moyen de participation des enfants à la vie de leur village en concevant des projets.

Le mandat d'un jeune conseiller est de 4 ans.

Le CME répond à la volonté de la Municipalité de permettre l'expression des enfants de la commune. Il est un lieu de réflexion, de discussion, de proposition et d'action pour les jeunes élus. Il a pour but d'être un outil d'éducation à la citoyenneté, à la démocratie via des élections, des débats... Il doit être perçu comme un outil mis à la disposition des enfants, pour pouvoir donner son opinion sur divers points tout en étant capable d'argumenter.

Ce conseil a aussi la volonté de permettre aux enfants de monter des projets réalisables au sein de la commune (et avec son aide), afin de les faire participer activement à la vie de la collectivité et valoriser la jeune génération.

RENTRÉE SCOLAIRE

Pour la rentrée, les écoles de Foëcy ont accueilli 178 élèves. 70 à l'école maternelle, 108 à l'école primaire.

Nous leur souhaitons une belle année scolaire.

.....

VACANCES SCOLAIRES

Vacances de la Toussaint : fin des cours le 22/10, reprise le 07/11 ; **Vacances de Noël** : fin des cours le 17/12, reprise le 03/01 ; **Vacances d'hiver** : fin des cours le 11/02, reprise le 27/02 ; **Vacances de printemps** : fin des cours le 15/04, reprise le 02/05 ; **Vacances d'été** : fin des cours le 08/07.

.....

CENTRE DE LOISIRS

L'équipe d'animation du centre de loisirs accueillera vos enfants aux vacances d'automne du 24 octobre au 4 novembre et aux vacances de Noël du 19 au 23 décembre 2022 (fermeture du 26 au 30 décembre).



INSTALLATION DES *aires de jeux*

Comme nous vous l'annoncions dans la précédente gazette, une partie des aires de jeux a été installée courant juillet dans le parc de la Mairie, conjointement par la société BTPI CENTRE pour la partie montage des équipements et les employés communaux pour la réalisation du sol.

Les travaux de mise en conformité vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Concernant les structures de l'école maternelle, la mise en place du sol amortissant est en cours.

Événements

DU BOOKFACE

au photographe



Les bibliothèques de Vignoux-sur-Barangeon et Foëcy vous invitent à participer à un bookface en compagnie de Caroline Lantres, photographe professionnelle. Un atelier pour relever le défi de photo sans trucage où se mêlent visages et couvertures de livre pour créer une illusion d'optique. Venez vous prêter au jeu !

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour le mercredi 5 octobre de 14h30 à 17h30 auprès de Valérie à la bibliothèque.

Les clichés réalisés lors de l'atelier seront présentés du 10 octobre au 9 novembre dans la salle d'exposition de la bibliothèque.

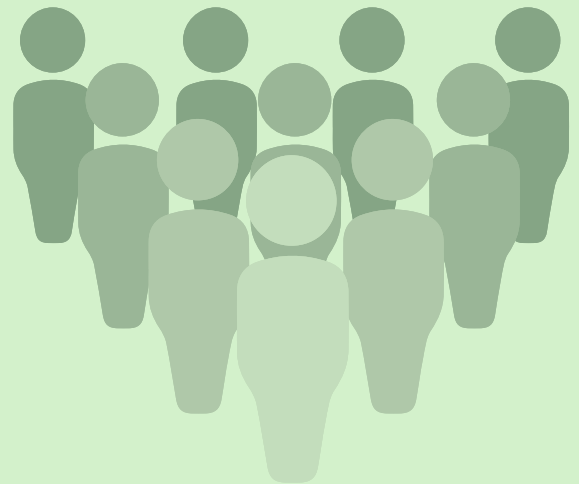
À noter qu'une nouvelle exposition de peintures est d'ores et déjà prévue. L'artiste, Cindy Da Costa, vous présentera ses œuvres du 21 novembre au 23 décembre.

ASSOCIATIONS communales

La rentrée est l'occasion parfaite pour adhérer à une association, qu'elle soit sportive, culturelle ou basée sur l'entraide. À Foëcy vous pouvez retrouver les clubs de tir, de pétanque, d'athlétisme, de football, de rugby, de tennis de table, de cyclisme, randonnée, ou encore de gym, de zumba, de yoga, de pêche ou de chasse, l'APACF pour la vie culturelle à Foëcy, le club de voitures anciennes de l'APEPA, les créations des dentellières en herbe, les anciens combattants ACPG – CATM, l'Amicale Laique, l'UNRPA, l'association du service jeunesse.

Si vous envisagez une inscription à l'une d'entre elles, n'hésitez pas à contacter leurs adhérents ou président. Vous retrouverez les informations sur notre site ou en mairie.

Des rencontres sportives se déroulent le week-end. N'hésitez pas à venir soutenir nos équipes locales. Les dates seront indiquées sur nos supports numériques.



AGENDA

- Les prochaines rencontres avec vos élus sont prévues aux dates et lieux suivants : **08/10** : Foëcy église ; **15/10** : Givry Est, arrêt de bus du chemin des lacs, rue Salvador Allende ; **22/10** : L'Isilon, en face du garage Thouery ; **29/10** : Entrée Foëcy, chemin des Sables ; **05/11** : Foëcy lotissements, rue Henri Barbusse. **Toutes les rencontres auront lieu à 10h.**
- Le marché de Noël aura lieu le **samedi 10 décembre**. Les inscriptions pour les artisans et commerçants seront lancées dès le mois d'octobre.